

F O C U S

magazine trimestriel | octobre 2023



ensemble retrouvons-les

Nous avons une nouvelle fois **RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE**

Il y a un peu plus de 25 ans, Child Focus était portée sur les fonts baptismaux en réponse au profond mécontentement et à la colère de l'opinion publique après la mise en évidence de dysfonctionnements manifestes dans le cadre de l'affaire Dutroux. Ses fondateurs s'inspirèrent alors des États-Unis : le National Center for Missing and Exploited Children (NCMEC) servit de modèle à la création de notre organisation. Aujourd'hui, le NCMEC est à la tête de la lutte contre les images d'abus sexuels d'enfants, en collaboration avec les différents services de police. L'année dernière, nos collègues américains ont reçu pas moins de 88 millions d'images d'abus sexuels d'enfants par le biais de CyberTipline, dont beaucoup étaient issues de l'Europe. Quelque 50 000 images avaient un lien avec la Belgique!

Des chiffres qui donnent le vertige. Mais ceux-ci ne révèlent qu'une moitié de la vérité quant au quotidien de ces victimes. Chaque image ne se contente pas de dévoiler les horribles abus sexuels commis sur des enfants en chair et en os. Non, les conséquences de la réalisation, de la possession et de la diffusion de telles images marquent bien plus profondément ces jeunes. Notre collègue américain du NCMEC en témoigne :



La petite Belge Lola avait 10 ans lorsqu'elle a été abusée par son père. 17 ans plus tard, les photos et les vidéos de ces abus sont toujours diffusées massivement sur internet. Elles ont été découvertes dans 190 000 fichiers saisis par la police auprès de 12 900 délinquants sexuels*

Une proposition de loi visant à prévenir et à combattre la diffusion de ces images d'abus sexuels d'enfants en ligne est actuellement sur la table du Parlement européen. Grâce à de fortes mesures préventives, à l'harmonisation de la législation de plusieurs États membres de l'UE et à une approche coordonnée, nous sommes convaincus que le nombre d'images d'abus sexuels d'enfants diminuerait significativement

*nom fictif

Suivez nos avis de recherche sur :



Rédactrice en chef : Stéphanie Leyn | **Rédaction :** Selyna Ayuso Ferrandiz, Bruno Walckiers, Els Van Nieuwenhove, Heidi De Pauw, Stéphanie Leyn, Charlotte Nys, Stephan Smets, Elisa Van Speybroeck | **Comité de relecture :** Françoise Giblet, Stephan Smets, Stéphanie Leyn, Selyna Ayuso Ferrandiz, Bruno Walckiers
Lay-out : Françoise Albertyn | **Photos :** © Layla Aerts et © Child Focus

Pour son financement, Child Focus ne bénéficie que de 20 % de subsides. Pour poursuivre nos missions de lutte contre les disparitions et l'exploitation sexuelle des enfants, tout en offrant aux familles en détresse une aide totalement gratuite, nous pouvons heureusement compter sur de nombreux donateurs parmi le grand public et les entreprises. Voulez-vous soutenir Child Focus financièrement ? Faites un don sur www.childfocus.be. Les dons à partir de 40 euros par an sont déductibles fiscalement à hauteur de 45%.

Child Focus adhère au Code éthique de l'AERF. L'adhésion au label AERF implique que les donateurs, volontaires, collaborateurs et employés soient informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés. Plus d'infos ? Surfez sur : www.vef-aerf.be



puisqu'elles seraient tracées et supprimées des plateformes sur lesquelles elles circulent.

Pourtant, nous constatons que les discussions relatives à cette proposition de loi menacent de s'enliser dans d'interminables jeux de ping-pong et débats technologiques qui négligent totalement l'essentiel : le droit de millions d'enfants à la protection contre d'horribles abus sexuels. Certes, la protection de notre vie privée est cruciale, tout comme celle des victimes dont les images sont prises, partagées, visionnées sans consentement... Grâce à cette proposition de loi, nous avons la possibilité de mettre un terme à cette prolifération exponentielle tout en garantissant que notre vie privée ne sera pas compromise. Une question de bon sens, non ?

Curieusement, le gouvernement belge menace de céder aux arguments de la protection de la vie privée. Notre pays, marqué encore aujourd'hui par l'affaire Dutroux et les abus répétés au sein de l'Église et toujours accablé par divers cas plus ou moins notoires d'abus sexuels graves sur enfants, risque de manquer son rendez-vous avec l'Histoire et l'avenir en renonçant soudainement à soutenir cette importante proposition de loi. Or c'est le moment idéal pour que notre gouvernement joigne le geste à la parole et assume un rôle de leader dans la lutte contre les abus sexuels d'enfants. Ensemble, passons à la vitesse supérieure dans la protection en ligne des enfants en soutenant pleinement cette proposition.

Heidi De Pauw, CEO Child Focus



Les **AVIS DE DISPARITION** partagés sur les supports numériques de la STIB

BRUNO WALCKIERS

Coordinateur chez Child Focus

QUEL EST LE RÔLE DES PARTENAIRES ET DES VOLONTAIRES LORS D'UNE CAMPAGNE DE RECHERCHE ?

Dans le cadre d'une action discrète nous distribuons de petites vignettes papier par l'intermédiaire de différents partenaires, dont les agents sont sur le terrain toute la journée. Nous faisons également appel à nos volontaires qui distribuent les vignettes aux commerçants, dans les discothèques, les cafés...

Lors d'une campagne de recherche publique nous essayons surtout de privilégier l'affichage numérique en raison de ses nombreux avantages : la diffusion est immédiate, nous ne perdons pas de temps à imprimer des affiches. L'impact est bien plus important. En cas de nécessité, nous distribuons encore des affiches papier via nos volontaires et nos partenaires. L'objectif est bien sûr toujours de recueillir un maximum de témoignages en vue de retrouver l'enfant le plus rapidement possible.

QUELLE EST L'IMPORTANCE DU PARTENARIAT AVEC LA STIB POUR CHILD FOCUS ?

Cette collaboration est cruciale. La STIB nous soutient dans nos actions discrètes et depuis peu, elle nous permet d'exploiter un beau réseau d'écrans. Child Focus peut ainsi profiter de l'impact exceptionnel offert par les grands écrans de JCDecaux. Il s'agit de 180 écrans répartis dans les 17 plus importantes stations du métro de Bruxelles. Ils touchent pas moins d'un million de voyageurs chaque jour. Nous sommes également autorisés à diffuser nos avis de recherche sur les écrans des différents magasins et points de vente de la STIB.

Compléter notre partenariat à l'affichage numérique a vraiment comblé le chaînon manquant à Bruxelles.

MALGRÉ LES EFFORTS CONSENTIS, LES CAMPAGNES DE RECHERCHE NE SE CONCLUENT MALHEUREUSEMENT PAS TOUTES PAR DE BONNES NOUVELLES. COMMENT ENCADREZ-VOUS LES VOLONTAIRES APRÈS L'ANNONCE D'UN DÉCÈS ?

L'équipe Solidarité entretient des contacts réguliers avec l'ensemble des volontaires. En cas de besoin de soutien, ceux chargés de l'affichage peuvent rencontrer un conseiller de Child Focus. Quant aux volontaires travaillant comme animateurs dans les écoles, nous leur proposerons bientôt un encadrement structurel. Ils sont en effet parfois exposés à des témoignages de situations difficiles ou d'abus pendant ou après l'animation. Nous espérons à terme pouvoir étendre ce type de soutien aux volontaires chargés de l'affichage.



BARBARA FOUCART, Brand Marketing Manager de la STIB et CINDY ARENTS, porte-parole de la STIB

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ÊTES-VOUS PARTENAIRE DE CHILD FOCUS ET EN QUOI CONSISTE CONCRÈTEMENT CETTE COLLABORATION ?

Nous sommes partenaires depuis la création de Child Focus, en 1998. C'est une très longue collaboration qui a beaucoup évolué au fil du temps, notamment avec l'émergence de la communication numérique. Comme elle offre beaucoup plus de flexibilité en termes de procédures, il nous a semblé logique de proposer ce service à Child Focus en plus de la coordination avec nos agents de sécurité. Child Focus contacte directement JCDecaux. Un véritable gain de temps. Nous ne devons pas jouer les intermédiaires, le temps de réponse est limité à une demi-heure et l'impact est énorme. Et pour ce qui concerne le retrait des affiches, il est instantané. Il suffit d'appuyer sur un bouton. Le contraste avec l'époque où nous devions les retirer manuellement est saisissant. Avec une flotte de pas moins de 1 340 véhicules, cela serait extrêmement difficile aujourd'hui.

POURQUOI AVOIR CHOISI DE SOUTENIR CHILD FOCUS ?

L'une des valeurs fondamentales de la STIB est « Ensemble ». Grâce à ce partenariat, nous espérons apporter notre pierre à l'édifice. Nous savons qu'à travers nos stations et nos véhicules, nous pouvons toucher un large public qui n'est pas uniquement bruxellois puisque nous comptons un grand nombre de navetteurs parmi nos utilisateurs. Nous offrons ainsi une grande visibilité aux campagnes de recherche. Nous sommes aussi humains et beaucoup de nos collaborateurs ont des enfants. Ce partenariat cadre donc parfaitement avec les valeurs de notre entreprise et les souhaits de nos employés.

QUEL EST L'IMPACT DE CE PARTENARIAT SUR LES COLLABORATEURS DE LA STIB ?

Il fait partie de la culture de notre entreprise. Les agents de sécurité, par exemple, sont très impliqués, car ils sont investis d'une mission d'accompagnement et de sécurité dans le cadre de leur travail. Leur rôle est donc d'abord et avant tout d'aider et de soutenir les voyageurs. Le partenariat avec Child Focus s'inscrit parfaitement dans cette mission et dans leurs responsabilités. ○ Propos recueillis par Elisa Van Speybroeck



← devenez volontaire
affichage

INTERVIEW: Femke, analyste chez Child Focus



EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL D'ANALYSTE CHEZ CHILD FOCUS ?

A raison d'une fois par semaine, durant environ deux heures, avec l'aide d'une autre analyste, je consulte des liens url reprenant des images d'abus sexuels d'enfants qui circulent en ligne. Pour ce faire, nous utilisons un ordinateur dans une salle qui n'est accessible qu'au moyen d'un code. Il y a sept analystes chez Child Focus et ils sont les seuls collaborateurs qualifiés pour ce travail.

Par l'intermédiaire de notre point de contact civil www.imagesdabus.be, tous les citoyens peuvent signaler de façon anonyme des images d'abus présumés sur enfants. De notre côté, nous vérifions si le contenu est bien illégal. Nous procédons en fonction du lieu d'hébergement du site web. Si les sites en question sont hébergés dans un pays faisant partie d'INHOPE - le principal réseau mondial de lutte contre le matériel pédopornographique en ligne réunissant 52 hotlines -, nous transmettons l'information au pays concerné. Il prend alors les mesures nécessaires pour retirer les images du web. Les images hébergées en Belgique ou dans un pays qui ne fait pas partie d'INHOPE sont transmises à l'équipe Child Abuse de la Police Fédérale belge. Nous leur transmettons également les signalements concernant des images illégales sur le dark web.

Child Focus n'identifie donc ni les victimes ni les auteurs. Mais grâce à ce système, les images parviennent à INTERPOL (l'organisation

internationale de police criminelle) et à la police fédérale belge qui, à leur tour, déploient les moyens qui s'imposent.

Nous travaillons également avec « Arachnid », un outil innovant. On peut le comparer à un ensemble d'araignées déployées sur une toile pour reconnaître et détecter les images d'abus sexuels d'enfants circulant sur internet. Nous vérifions si les images que ce système nous fournit sont illégales. Le système envoie alors automatiquement des notifications aux sites sur lesquels elles sont hébergées.

COMMENT VÉRIFIEZ-VOUS S'IL S'AGIT DE CONTENU ILLÉGAL ?

Chaque pays a sa propre législation concernant le caractère illégal des images. Il existe toutefois des critères reconnus comme indicateurs d'abus sur enfants dans le monde entier : un enfant de moins de 13 ans impliqué dans un acte sexuel ou se tenant à côté de la scène, ou encore la mise en évidence des organes génitaux d'un enfant. Les signalements correspondant à ces critères peuvent facilement être traités et transmis au pays concerné. Les images considérées illégales en Belgique, telles que les images d'abus sur enfants générées par l'intelligence artificielle, sont transmises au pays qui héberge le site. Il pourra ou non prendre des mesures supplémentaires, en fonction de sa propre législation.

BÉNÉFICIEZ-VOUS D'UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ?

Child Focus attache beaucoup d'importance à notre bien-être mental avant, pendant et après l'analyse de ces images. Avant de commencer, nous recevons de nombreuses explications et nous sommes formés par INTERPOL. Il faut aussi préciser qu'il n'y a aucune obligation à réaliser ce travail sensible, nous sommes volontaires.

Pendant l'analyse, nous sommes toujours à deux pour pouvoir discuter en cas de doute et parfois pour décompresser. À la fin de chaque séance, nous pouvons nous retirer dans la zen room, un espace confortable spécialement conçu pour se détendre et nous libérer de ces images. Nous y sommes encouragés à jouer au jeu Tetris sur une console. Cela nous aide sur le plan émotionnel à nous détacher de ce que nous avons vu. En outre, nous rencontrons un psychologue spécialisé dans les traumatismes au moins une fois par mois et nous pouvons toujours en parler à nos collègues.

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS PORTÉ VOLONTAIRE ?

La lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants est un combat très important pour moi. Certes, ce n'est pas une tâche facile, mais je le fais parce que je veux agir contre ce fléau et essayer d'aider les victimes.

Collaboration avec la cellule **CHILD ABUSE** de la Police Fédérale

YVES GOETHALS

Chef de service équipe Child Abuse

COMMENT LA SECTION CHILD ABUSE ET CHILD FOCUS LUTTENT-ELLES ENSEMBLE CONTRE LES IMAGES D'ABUS SEXUELS D'ENFANTS ?

Cette coopération repose sur un protocole signé en 2017 entre la Police Fédérale, la police locale, le ministre de la Justice et Child Focus. Il convient de la manière de traiter les signalements qui arrivent par le biais du point de contact civil : www.imagesdabus.be, du numéro d'urgence 116 000 et par e-mail. Ce protocole nous fait gagner du temps.

Child Focus analyse les images qui lui parviennent par le biais du point de contact et nous transmet toutes les adresses URL hébergées en Belgique et dans les pays qui ne font pas partie d'INHOPE. Heureusement, très peu de sites sont hébergés en Belgique. Lorsque c'est le cas, nous dressons



La prévention est un élément important dans la lutte contre l'exploitation sexuelle en ligne. Chaque méfait évité de manière préventive est une enquête de moins à mener. Ce temps, nous pouvons alors le consacrer à autre chose

Yves Goethals, chef de service de la section Child Abuse de la Police fédérale

un procès-verbal et adressons une demande d'intervention au parquet fédéral ou local afin que les images soient retirées rapidement. Pour les pays qui ne font pas partie d'INHOPE, nous envoyons un rapport de police aux autorités du pays concerné, qui examinent plus en détail s'il s'agit de contenu illégal car chaque pays a sa propre législation.

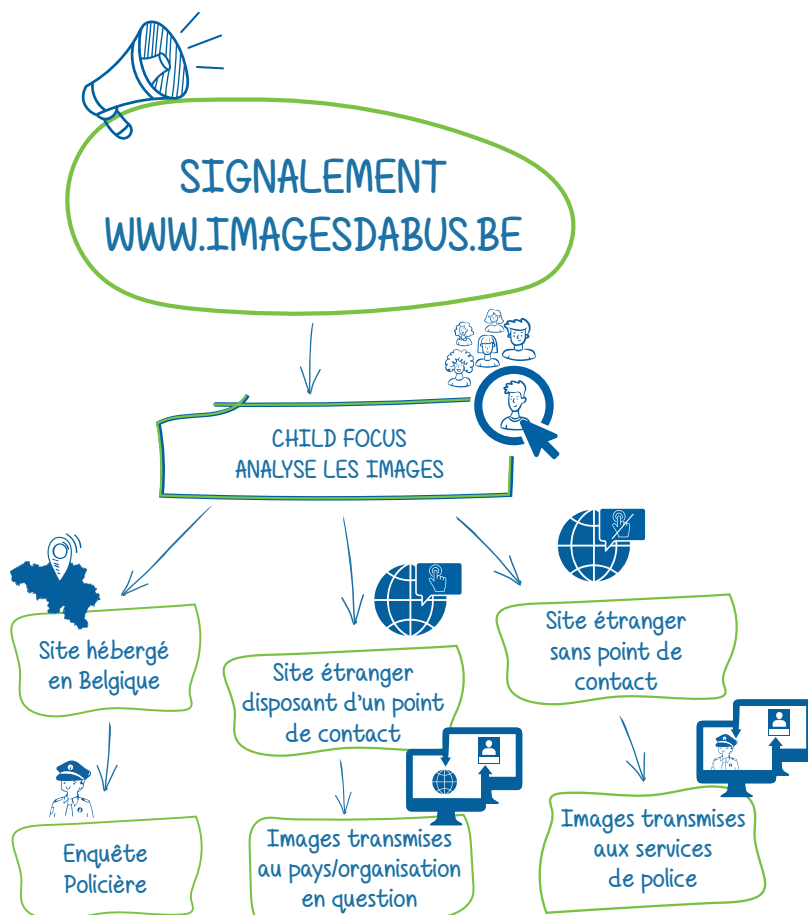
LA TECHNOLOGIE ÉVOLUE CHAQUE JOUR. QUELS DÉFIS REMARQUEZ-VOUS ?

L'intelligence artificielle et les deepfakes (images manipulées comme le changement de visage d'une personne sur une vidéo existante) sont de plus en plus utilisés dans le cadre d'abus sexuels d'enfants. Aucun enfant n'est abusé dans ces vidéos, mais ces images servent à influencer et finalement abuser réellement d'autres enfants. Il devrait y avoir une législation claire pour contrer ce phénomène.

LES ENFANTS FONT LEUR ENTRÉE DANS LE MONDE NUMÉRIQUE À UN ÂGE DE PLUS EN PLUS PRÉCOCE. QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR ÉVITER QUE LES CHOSES TOURNENT MAL EN LIGNE ?

La prévention et l'éducation jouent un rôle primordial. Les parents doivent absolument encadrer leurs enfants dès leur plus jeune âge afin qu'ils puissent utiliser internet en toute sécurité. Tout ce qui peut être empêché grâce à cette sensibilisation diminue le travail des enquêteurs, qui ont alors plus de temps à consacrer à d'autres affaires dans lesquelles des enfants sont en danger. Les écoles et la police doivent également recevoir une formation adéquate. La technologie évolue à une telle rapidité qu'il est important de se tenir au courant des changements.

○ Propos recueillis par Selyna Ayuso Ferrandiz



Prévention de victimes de PROXÉNÈTES D'ADOLESCENTS

TESSA LANTONNOIS, Project Manager
chez Child Focus

POURQUOI AVOIR LANCÉ UN OUTIL EN LIGNE GRATUIT SUR LE THÈME DES VICTIMES DE PROXÉNÈTES D'ADOLESCENTS?

À la suite d'une étude menée par Child Focus sur ce phénomène en Flandre et à Bruxelles et une autre réalisée par ECPAT* en Belgique francophone, nous nous sommes aperçus du criant besoin de formation pour les professionnels de terrain. Il est extrêmement compliqué pour des travailleurs de première ligne de discerner les adolescents victimes de proxénètes et/ou de savoir comment gérer la situation. Ce cours proposé en ligne et destiné aux travailleurs sociaux, à la police et aux parquets est articulé en trois modules réactifs et un module de prévention: connaître le phénomène, le détecter, répondre de façon adéquate, comment l'éviter et enfin, comment ouvrir le dialogue avec le jeune et vers quelles organisations se tourner pour trouver de l'aide, du soutien.

QUI A COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DE CE COURS EN LIGNE ?

Nous avons travaillé avec des partenaires techniques: l'agence Digital Learning et Growing Up, des partenaires de contenu tels que PAG-ASA et Sürya (deux associations francophones spécialisées dans la traite des êtres humains), ainsi qu'avec la zone de police de Bruxelles et le centre d'accueil Esperanto. Ce groupe de travail a été impliqué tout au long de l'élaboration du projet. Les participants ont contribué au contenu en partageant des capsules vidéo, des témoignages et des podcasts. Autant de supports qui rendent l'outil interactif et dynamique.

COMMENT S'EST PASSÉ LE LANCEMENT?

L'engouement manifesté lors de la sortie de l'outil en mai dernier nous a surpris et satisfaits ! Depuis, nous avons enregistré plus de 500 demandes de connexion, à savoir : 50 % de travailleurs sociaux, 40 % de policiers et 10 % de parquets et d'étudiants.

Le travailleur social n'est pas à l'abri de rencontrer de telles situations. Avoir un minimum de connaissances est primordial pour réagir au mieux

Témoignage recueilli sur la plateforme d'e-learning

*ECPAT est une association dont la mission est d'éradiquer l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde.

MICHAËL SEGERS Directeur à
equal.brussels



QU'EST-CE QU' EQUAL.BRUSSELS ET QUELLES SONT SES MISSIONS?

equal.brussels est une administration qui coordonne l'intégration de l'égalité des chances dans les politiques publiques, pour la Région de

Bruxelles-Capitale. Nous œuvrons pour que les personnes qui résident et travaillent en région bruxelloise soient égaux, indépendamment de leur genre, orientation sexuelle, handicaps éventuels ou toutes autres caractéristiques. Nous lançons aussi des appels à projets en vue d'octroyer des subsides à des ASBL ou des organisations telles que Child Focus qui souhaitent mener une action concrète pour l'égalité des chances. C'est ainsi que nous avons soutenu l'e-learning destiné aux professionnels de terrain. Il s'inscrivait dans le cadre de la Convention d'Istanbul (Conseil de l'Europe) et du plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes qui en découle.

QUELLE EST LA PROPORTION DE DOSSIERS REÇUS ET ACCEPTÉS ?

Cette année, nous avons reçu plus de 450 dossiers - le nombre de demandes a doublé en quelques années - et nous en approuverons certainement plus de 200.

APPORTEZ-VOUS UN SOUTIEN PERSONNALISÉ AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET ?

Nous évaluons et retenons les projets sur la base d'un certain nombre de critères comme le niveau d'expertise et la qualité des dossiers : pertinence des objectifs, du public cible visé... Nous nous assurons que l'association se tienne aux objectifs annoncés, mais nous ne pouvons malheureusement pas l'accompagner à tous les stades du développement faute de temps et de connaissances dans les thématiques proposées.

DES CHANGEMENTS À COURT OU MOYEN TERME ?

Nous aimerions pouvoir mieux orienter et accompagner les associations avant la remise des dossiers pour qu'ils correspondent davantage à nos compétences. Aussi, il nous tient à cœur de jouer un rôle de facilitateur. À terme, nous souhaiterions organiser des journées de rencontre entre les associations pour leur permettre de faire connaissance et de créer un réseau. ○ Propos recueillis par Stéphanie Leyn

INCHCAPE met cinq voitures à la disposition de Child Focus

Child Focus ne bénéficie que de 20 % de soutien financier du gouvernement via la Loterie nationale. Pour la majorité de son financement, l'organisation peut heureusement compter sur le soutien de donateurs privés et sur celui des entreprises. Inchcape, l'importateur de Toyota et de BYD en Belgique, fait partie de ces généreux mécènes et soutient Child Focus en lui prêtant gratuitement cinq voitures.



Interview avec **MICHAEL ROOSEN**, CEO de Inchcape Belux

VOUS N'AVEZ PAS HÉSITÉ À SOUTENIR CHILD FOCUS. POURQUOI AVEZ-VOUS ÉTÉ IMMÉDIATEMENT CONVAINCU ?

Soutenir votre organisation correspond parfaitement aux valeurs d'Inchcape. Chez Inchcape, travailler de manière responsable est notre priorité, c'est le cœur de notre stratégie. Notre initiative « Responsible Business », soit le cadre RSE chez Inchcape, joue un rôle crucial dans notre vision de l'avenir. Nous nous sentons concernés par les besoins des personnes en difficulté et nous voulons avoir un impact positif sur les communautés au sein desquelles nous opérons. Nous investissons dans des projets, qui visent à promouvoir l'égalité des chances pour les jeunes, tant au niveau mondial que local.



Nous nous sentons concernés par les besoins des personnes en difficulté et nous voulons avoir un impact positif sur les communautés au sein desquelles nous opérons

Michael Roosen, CEO de Inchcape Belux

DE QUELLE MANIÈRE LES COLLABORATEURS D'INCHCAPE SERONT-ILS IMPLIQUÉS DANS CETTE COLLABORATION ?

Parallèlement à la mise à disposition de nos voitures, nous pensons en effet qu'il est important d'impliquer tous nos collaborateurs et, lorsque c'est possible, d'utiliser notre expertise pour apporter un soutien maximal à Child Focus. Nous trouvons enrichissant de nous engager avec nos collaborateurs en faveur d'une cause commune. Dorénavant, nous voulons unir nos forces pour mettre en place des actions pour Child Focus de différentes manières, telles que la participation à l'initiative « Internet Safe & Fun ». Cela favorise l'esprit d'équipe, d'une part, et d'autre part, c'est un coup de pouce supplémentaire pour Child Focus.



Interview avec **HEIDI DE PAUW**, Directeur Général de Child Focus

POURQUOI LE SOUTIEN D'INCHCAPE EST-IL SI PRÉCIEUX POUR LE FONCTIONNEMENT DE CHILD FOCUS ?

Pour soutenir les jeunes et leurs proches dans les situations de crise, nos conseillers, les collaborateurs qui gèrent les dossiers, doivent être en mesure de se rendre rapidement sur place. Dans une situation d'urgence, un conseiller file généralement à la police et un second auprès des parents ou de la famille de l'enfant concerné. Des semaines ou des mois plus tard, lorsque les autres formes de soutien disparaissent progressivement, nos conseillers continuent à rendre visite aux personnes impliquées et à les accompagner.

COMMENT PARVENEZ-VOUS À ATTEINDRE LES ENFANTS ET LES JEUNES EUX-MÊMES ?

Nous organisons des animations de prévention dans les écoles et lors d'événements à différents endroits de la Belgique, ce qui nous permet d'atteindre le plus grand nombre possible d'enfants et de jeunes. Sans oublier les conférences et formations que nous donnons aux enseignants et aux éducateurs. Ils sont ainsi mieux armés pour aborder des sujets difficiles. Pour toutes ces occasions, nous devons être mobiles et les voitures sont indispensables pour transporter du matériel didactique.

COMMENT RÉPONDEZ-VOUS FINANCIÈREMENT AU NOMBRE CROISSANT DES DOSSIERS ?

Nos ambitions sont grandes, mais effectivement, le nombre de dossiers augmente, ainsi que nos coûts. D'où l'importance et la valeur inestimable de partenariats structurels tels que celui d'Inchcape. Ensemble, nous sommes forts et l'engagement de nos collaborateurs, de nos volontaires, de nos donateurs et de nos partenaires nous donne de l'espoir.

○ Propos recueillis par Els Van Nieuwenhove



← devenez partenaire

MERCI

MAX

MAX POURSUIT SA ROUTE À TRAVERS LA BELGIQUE

ALLEZ VITE SUR
CHACUNSONMAX.BE

Cet été, afin de poursuivre notre travail de prévention autour de « MAX, la personne de confiance », nous étions présents à différents événements avec le mur d'escalade MAX. Les enfants ont pu en profiter notamment aux Solidarités à Namur, lors de la Fête nationale du 21 juillet, à la Fête de l'Iris, aux Retrouvailles de Liège. Près de 5 000 enfants ont relevé le défi de grimper le mur avec enthousiasme. Par la même occasion, ils ont été sensibilisés à l'importance d'avoir un MAX dans son entourage. Un grand bravo à tous ces jeunes qui ont tenté l'expérience !



Nous tenons à remercier tout particulièrement la **Loterie nationale** pour son précieux soutien au projet de prévention MAX.



Carrefour

FAITES VOS COURSES AVEC CŒUR

Soutenir une bonne cause en faisant ses courses ? Ce sera possible du 1/11 au 14/11 dans tous les magasins Carrefour de Belgique !

En faisant vos courses chez Carrefour entre le 31/10 et le 13/11, vous ne tirerez pas seulement un bénéfice personnel. Car ce sera une occasion unique de faire une bonne action, le principe est simple : pour chaque achat de 10 € de produits participants, 1 € est reversé à Child Focus.

Le montant récolté nous permettra ainsi de soutenir les jeunes rencontrant des problèmes en ligne. En effectuant vos achats, et ce sans frais supplémentaires, vous contribuerez directement aux missions de Child Focus !

1€
pour
Child Focus



INCLURE CHILD FOCUS DANS SON TESTAMENT



En mai dernier, nous organisons notre rencontre des sympathisants qui envisagent d'inclure Child Focus dans leur testament. Nous avons eu le plaisir d'y croiser John âgé 73 ans et venu un bouquet de fleurs à la main. Il était très enthousiaste à l'idée d'en apprendre davantage sur Child Focus et il a décidé d'inclure notre organisation dans son testament.



"Après avoir vécu et profité d'une vie agréable dans l'après-guerre, j'aime l'idée d'entamer le dernier chapitre de ma vie avec la possibilité de transmettre quelque chose aux générations futures en mentionnant Child Focus comme bénéficiaire dans mon testament. Après tout, l'organisation est devenue indispensable dans notre monde actuel si complexe. Elle offre un soutien, un réconfort et une aide précieuse aux enfants, aux parents et aux familles, à l'entière diversité de la population, dans toute sa diversité." – John



Vous envisagez aussi d'inclure Child Focus dans votre testament ? Contactez notre responsable de legs et testaments pour plus d'informations :
Fadoua Amrani (fadoua.amrani@childfocus.org
0477/97 09 65)

Éditeur responsable : H. De Pauw, Avenue Houba de Strooper 292, 1020 Bruxelles